

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### SÉANCE SPÉCIALE DU 14 DÉCEMBRE 2015

Session spéciale du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 14 décembre 2015 à 17 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1  
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2  
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

#### Absence

Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3

Est également présent, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.4 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM).**
- 5) **Période de questions.**
- 6) **Séance close.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2015-12-5368

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) **Période de questions.**

Aucune.

**4) Protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.4 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM).**

Résolution 2015-12-5369

CONSIDÉRANT qu'un protocole d'entente (dossier no 550179) doit être signé entre le ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT), responsable de la gestion du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) pour le gouvernement du Québec, et la Ville de Cookshire-Eaton relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.4 de ce Programme concernant le remplacement du système de traitement des eaux usées du secteur Johnville;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu que le maire Noël Landry soit autorisée à signer le protocole d'entente proposé par le MAMOT dans le cadre du sous-volet 1.4 du PIQM concernant le remplacement du système de traitement des eaux usées du secteur Johnville.

Ce protocole d'entente (dossier no 550179) est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Période de questions.**

Aucune.

**6) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2015-12-5370

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 17 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Noël Landry  
Maire

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier